



**Le Groupement forestier  
de Nicolet-Yamaska Inc.**

lot 5445274

---

# **Plan d'aménagement forestier**

**1742122150067**

**IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR**

# OBJECTIFS DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le plan d'aménagement forestier a deux objectifs:

- permettre au producteur forestier de bien mettre son boisé en valeur en le lui faisant mieux connaître et en l'aidant à mieux planifier ses travaux forestiers (le respect du plan d'aménagement forestier est essentiel pour l'obtention d'un remboursement de taxes).
- permettre à l'agence de protéger les investissements dans les forêts privées en planifiant et en rationalisant la mise en valeur des boisés

## 1- LOCALISATION DE LA SUPERFICIE A VOCATION FORESTIÈRE

Propriété numéro : 07  
No. de producteur forestier:  
Municipalité régionale de comté (MRC): NICOLET-YAMASKA Code: 500  
Municipalité : STE-EULALIE Code: 50005  
Cadastre: STE-EULALIE Code: 3670

Unité d'évaluation	No. du lot	Rang	Zone	Sup. tot. approx.	Sup. à vocation for. approx.
9808-69-9575	24P	RANG XI DE ASTON	11	V:vert	14.3
9808-69-9575	25P	RANG XI DE ASTON	11	V:vert	39.6
9808-69-9575	26P	RANG XI DE ASTON	11	V:vert	17.3
9808-69-9575	27P	RANG XI DE ASTON	11	V:vert	24.8
				96.5	96.0

## 2-OBJECTIFS DU PROPRIÉTAIRE FORESTIER

<input checked="" type="checkbox"/>	Production forestière	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la faune
<input type="checkbox"/>	Production d'arbre de Noël	<input checked="" type="checkbox"/>	Utilisation à des fins récréatives
<input type="checkbox"/>	Acériculture		

**Remarques:** Les travaux indiqués dans ce plan d'aménagement ne disponibilisent pas une aide financière ni ne remplace l'obligation d'obtenir un permis de coupe suivant les règlements de la M.R.C.

Une partie des peuplements 2-24 et 25 est située en zone sensible le long d'un cours d'eau. Conserver les bande s de protections adéquates, respecter la réglementation en vigueur et éviter de perturber l'écosystème fragile. Les secteurs hachurés sur cette carte sont considérés comme étant des milieux humides potentiels par le Ministère de l'Environnement et Canards Illimités. Travaux d'aménagement forestier restreints. Prière de contacter le Groupe ment Forestier de Nicolet-Yamaska avant d'entreprendre un projet sur l'un de ces secteurs.

### 3- Description de la forêt / cartographie

No. producteur forestier :

Propriété no. : 07

Carte forestière



Numéro de la carte  
forestière  
31L01SW

Numéro de la photo  
aérienne:

Q97126-92

Échelle

1\10000

#### Zone sensible

Une partie des peuplements 2-24 et 25 est située en zone sensible le long d'un cours d'eau. Conserver les bandes de protection adéquates, respecter la réglementation en vigueur et éviter de perturber l'écosystème fragile. Les secteurs hachurés sur cette carte sont considérés comme des milieux humides par le Ministère de l'Environnement et Canards Illimités. Travaux d'aménagement forestier restreints. Prière de contacter le Groupement Forestier de Nicolet-Yamaska avant d'entreprendre un projet sur l'un de ces secteurs.

### 3- Description de la forêt / cartographie

No. producteur forestier :

Propriété no. : 07

Carte forestière



Numéro de la carte forestière

31L01SW

Numéro de la photo aérienne:

Q97126-92

Échelle

1\10000

#### Zone sensible

Une partie des peuplements 2-24 et 25 est située en zone sensible le long d'un cours d'eau. Conserver les bandes de protection adéquates, respecter la réglementation en vigueur et éviter de perturber l'écosystème fragile. Les secteurs hachurés sur cette carte sont considérés comme des milieux humides par le Ministère de l'Environnement et Canards Illimités. Travaux d'aménagement forestier restreints. Prière de contacter le Groupement Forestier de Nicolet-Yamaska avant d'entreprendre un projet sur l'un de ces secteurs.

# 4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES ET REMARQUES

No. du producteur forestier: Description Propriété no. 07

sommaire					Remarques		
No. peup.	Type de peuplement Essences principales	Superf. approx. (ha)	Densité **	classe Hauteur (m)	Âge (ans)	Peuplements	Travaux
001	Ligne de transport d'énergie / / / / /	0.2					
002	Plantation d'épinettes blanches EPB/EPNPET/BOG/ERR	13.3	A	8	20	Belle plantation dans l'ensemble. Un cours d'eau traverse ce peuplement, zone sensible à protéger.	Présence de feuillus intolérants à éliminer lors de l'éclaircie. Les fossés sont pleins près du peuplement #7.
003	Erablière rouge ERR/SAB/ / / /	3.8	C	16	50	Rare présence d'ERS. Les SAB sont en régénération. Beaucoup de noisetiers. Tiges bien réparties sur le terrain.	Un petit îlot de PIQ serait à récolter. Coupe d'assainissement: éliminer les SAB afin de favoriser le développement de l'érablière rouge.
004	Feuillus sur station humide SAL/BOG/EPN/ / /	1.0		3	10	Milieu humide. Le réseau de drainage est inefficace. Conserver pour l'environnement, la faune et la biodiversité.	
005	Plantation d'épinettes EPB/EPN/ERR/AUR/SAL	3.6		4	20	Plantation sur site humide. Les castors ont inondé ce secteur dans le passé. Les fossés sont pleins donc la nappe phréatique est élevée. Le taux de survie de la plantation est extrêmement variable.	Entretien des petits îlots avec un bon taux de survie.
006	Plantation d'épinettes noires EPN/EPB/ERR/BOG/ /	2.8	-	6	20	Présence d'EPB de 1m regarnies sur un secteur et généralement opprimées par le feuillu. Les EPN sont présentement peu opprimées. Hauteur très variable. Les feuillus sont en progression.	Un entretien des EPB de 1m serait bénéfique mais difficilement admissible aux aides financières du programme de mise en valeur des forêts privées.
007	Plantation d'épinettes 2008 EPB/EPN/SAB/THO/PET/	2.8	-	2	10	Plantation ce divisant en 3 secteurs. Celui de l'entretien 2014: bon taux de survie. Le secteur composé d'EPN est opprimé par des plantes grimpanes et AUR. Un secteur en champs sans compétition mais taux de survie près de 60%.	Entretien le secteur en EPN en le dégageant des plantes grimpanes. Évaluer la possibilité de regarnir le secteur en champs avec une essence à croissance rapide (MEL). Reboisement 2008: 4992 EPB et 1612 EPN.
008	Erablière rouge résineuse ERR/SAB/PET/ / /	1.1	B	17	50	Les SAB et PET sont matures. Bonne régénération de SAB à protéger.	
009	autre / / / / /	0.3				Camps et terrain.	
010	Erablière rouge à peuplier ERR/PET/ / / /	4.1	A	16	50	Les PET sont matures et dominant le peuplement en hauteur et diamètre.	Les PET seront à récolter en priorité. Un inventaire devra être effectué afin de s'assurer que le traitement correspond aux normes.

Superficie totale: 33 hectares

Source:  photographie aérienne  carte forestière régionale  vérification sur le terrain  inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier: A(forte) B(normale) C(faible) D(très faible) etc...

100% 80% 60% 40% 25%

Équivalences des mesures:

Hauteur: 1 mètre (m) = 3.28 pieds (pi)  
Superficie: 1 hectare (ha) = 2.47 acres (ac) = 2.92 arpents carrés  
Volume: 1 m3 app. = 0.28 cordes 4' (cd)  
1 m3 app./ha = 0.11 cd/ac

# 4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES ET REMARQUES

No. du producteur forestier: \_\_\_\_\_ Propriété no. 07

Description sommaire					Remarques	
No. peup	Type de peuplement Essences principales	Superf. approx. (ha)	Densité	classe Hauteur (m)	Âge (ans)	
011	Erablière rouge à feuillu d'ess.intol. ERR/PET/SAB/ / /	2.0	C	17	50	Les PET sont matures et la régénération de SAB est bonne par secteurs. <b>Travaux</b>
012	Feuillu intolérant à sapin à dom. rés SAB/ERR/THO/ / /	3.4	B	17	50	Beaucoup de SAB matures. Peu de régénération. <b>Peuplements</b>
013	Plantation d'épinettes blanches EPB/AUR/ / / /	1.1		4	20	Site frais. Présence d'îlots d'AUR mais environ 20% des EPB sont opprimés. Taux de survie près de 70%.
014	Plantation d'épinettes blanches EPB/ERR/ / / /	3.6		6	20	Très belle plantation avec une faible compétition par les feuillus. Les originaux broutent les ERR de 2m.
015	Feuillus d'essences intolérantes ERR/BOJ/BOP/ / /	1.5	B	14	30	Les ERR proviennent régulièrement de rejets de souche. Quelques secteurs avec de beaux BOJ et BOP à favoriser. Fossé eau stagnante.
016	Plantation d'épinettes noires EPN/BOG/AUR/ / /	7.0		5	20	Taux de survie variable. Site frais avec beaucoup de foins. Faible compétition par les feuillus.
017	Feuillu intolérant à résineux ERR/SAB/THO/ / /	2.6	A	16	Ji	Site frais. Beaucoup de SAB au stade de gaullis par secteurs. Beaucoup de bois morts au sol.
018	Feuillu intolérant à résineux ERR/SAB/PET/ / /	1.4	C	17	50	Peu de régénération de qualité. ERR de qualité moyenne.
019	Feuillu intolérant à sapin à dom. rés SAB/ERR/THO/ / /	6.7	C	15	40	Les SAB dominent le peuplement. Site humide malgré les nombreux fossés de drainage qui sont inefficaces (pleins et eau stagnante)
020	Plantation d'épinettes noires EPN/BOG/ / / /	8.6		5	20	Belle plantation. Peu de compétition sur 80% de celle-ci. Peuplement sur matière organique (sol fragile).

Superficie totale: **70.9** hectares

Source:  photographie aérienne  carte forestière régionale  vérification sur le terrain

Classes de densité du couvert forestier: A(forte)  B(normale)  C(faible)  D(très faible)  100%  80%  60%  40%  25%

classes de hauteur

- 2- 1 à 3 mètres
- 5- 4 à 6 mètres
- 8- 7 à 9 mètres
- 11- 10 à 12 mètres
- etc...

Équivalences des mesures:

Hauteur: 1 mètre (m) = 3.28 pieds (pi)  
Superficie: 1 hectare (ha) = 2.47 acres (ac) = 2.92 arpents carrés  
Volume: 1 m<sup>3</sup> app. = 0.28 cordes 4<sup>e</sup> (cd)  
1 m<sup>3</sup> app./ha = 0.11 cd/ac

# 4-DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES ET REMARQUES

No. du producteur forestier: Description Propriété no. 07

sommaire					Remarques		
No. peup.	Type de peuplement Essences principales	Superf. approx. (ha)	Densité **	classe Hauteur (m)	Âge (ans)	Peuplements	Travaux
021	Erablière rouge ERR/BOG/BOP / /	7.6	B	14	30	Les ERR sont de faible qualité. Site humide. Aucune régénération de qualité.	Un inventaire devra être effectué afin de s'assurer que le traitement correspond aux normes. Un réseau de drainage sera nécessaire avant la mise en terre des plants.
022	Plantation d'épinettes noires EPN / / / /	0.9		4	20	Taux de survie approximatif de 50%. Aucune compétition ligneuse mais forte en herbacés. Site frais.	Un regarni pourrait être réalisé (MEL) mais le taux de reprise dépendra énormément de l'entretien.
023	Feuilleu intolérant à sapin à dom. rés SAB/ERR/BOP/THO / /	5.9	C	15	40	Les SAB dominant en hauteur et diamètre. Les ERR sont de faible diamètre et proviennent de rejets de souche. Quelques îlots de SAB près de la maturité. Site vaillonneux et humide. Enracinement superficiel.	Peuplement origine de coupe avec récolte des feuillus jadis. Récolter les fûtes matures et dépressantes. Opérations hivernales à préconiser. Un inventaire devra être effectué afin de confirmer le traitement.
024	Semi dénudé humide EPN/EPN / / /	1.3		2	20	Taux de survie approximatif de 20% de la plantation. Site humide, aucune compétition par les feuillus mais très forte en herbacés. Un cours d'eau traverse ce peuplement, zone sensible à protéger.	Un regarni serait à envisager mais considérer conserver ce milieu humide tel qu'il est serait bénéfique.
025	Erablière rouge ERR/EPN/SAB/THO/	6.6	B	15	40	Un cours d'eau traverse ce peuplement, zone sensible à protéger. Les ERR sont de faible qualité et proviennent en bonne partie de rejets de souche. Site frais.	Un inventaire devra être effectué afin de s'assurer que le traitement correspond aux normes.
026	Plantation de pins rouges 2008 PIR / / / / /	1.2		3	10	Site frais avec aucune compétition par les feuillus. Bonne croissance. Taux de survie variable mais adéquat. Les secteurs les plus humides ont un taux de survie plus faible.	Laisser croître. Reboisement 2008: 2576 PIR.
027	Plantation d'épinettes 2008 EPN/EPN / / / /	2.1		2	10	La compétition ligneuse est faible. La compétition provient surtout des cornouillers (fortement broués par les origanux) et plantes grimpantes. Taux de survie adéquat considérant le milieu humide où croissent les plants.	Laisser croître. Reboisement 2008: 3276 EPB et 1248 EPN.

Superficie totale: 96.5 hectares

Source:

photographie aérienne   
  carte forestière régionale   
  vérification sur le terrain   
  inventaire forestier

Classes de densité du couvert forestier: A(forte)    B(normale)    C(faible)    D(très faible)

100% ——— 80% ——— 60% ——— 40% ——— 25%

classes de hauteur

- 2- 1 à 3 mètres
- 5- 4 à 6 mètres
- 8- 7 à 9 mètres
- 11- 10 à 12 mètres
- etc...

Équivalences des mesures:

Hauteur: 1 mètre (m) = 3.28 pieds (pi)  
 Superficie: 1 hectare (ha) = 2.47 acres (ac) = 2.92 arpents carrés  
 Volume: 1 m<sup>3</sup> app. = 0.28 cordes 4' (cd)  
 1 m<sup>3</sup> app./ha = 0.11 cd/ac

## 5-TRAVAUX FORESTIERS DE MISE EN VALEUR

No. du producteur forestier:

Propriété no.: 07

No.peup	Type de peuplement	Travaux	Superf.	Priorité
002	Plantation d'épinettes blanches	Coupe d'éclaircie. Ce traitement consiste à récolter de façon régulière environ le tiers du volume de bois. L'objectif de ce traitement est de favoriser le maintien de la croissance des arbres de ce peuplement.	11.0	3
006	Plantation d'épinettes noires	Entretien de plantation. Ce traitement consiste à dégager les jeunes plants de la végétation ligneuse et/ou herbacée qui les oppriment.	1.5	2
007	Plantation d'épinettes 2008	Entretien de plantation. Ce traitement consiste à dégager les jeunes plants de la végétation ligneuse et/ou herbacée qui les oppriment.	1.5	3
008	Erablière rouge résineuse	Coupes en futaie irrégulière. Récolte de bois à maturité tout en favorisant l'établissement de la régénération et le développement des autres strates du peuplement de façon à conserver la structure irrégulière du peuplement Ce traitement vise l'amélioration et la pérennité du peuplement par la récolte de bois de façon régulière.	0.8	1
010	Erablière rouge à peuplier	Coupe jardinatoire. C'est la récolte périodique d'arbres choisis individuellement ou par petits groupes dans un peuplement inéquien pour l'amener à une structure jardinée équilibrée ou maintenir une telle structure.	3.0	1
012	Feuillu intolérant à sapin à dom. rés	La coupe progressive vise à permettre l'établissement d'une régénération adéquate dans un peuplement approchant de la maturité. Pour ce faire, environ 40% du volume y est prélevé.	3.0	1
015	Feuillus d'essences intolérantes	Dans ce peuplement de feuillus de faible valeur situé sur un site riche, le traitement consistera à créer des ouvertures dans le couvert forestier qui seront favorables à un reboisement avec des feuillus nobles.	1.2	1
017	Feuillu intolérant à résineux	Coupe jardinatoire. C'est la récolte périodique d'arbres choisis individuellement ou par petits groupes dans un peuplement inéquien pour l'amener à une structure jardinée équilibrée ou maintenir une telle structure.	1.3	1
019	Feuillu intolérant à sapin à dom. rés	Coupes en futaie irrégulière. Récolte de bois à maturité tout en favorisant l'établissement de la régénération et le développement des autres strates du peuplement de façon à conserver la structure irrégulière du peuplement Ce traitement vise l'amélioration et la pérennité du peuplement par la récolte de bois de façon régulière.	5.0	1
020	Plantation d'épinettes noires	Entretien de plantation. Ce traitement consiste à dégager les jeunes plants de la végétation ligneuse et/ou herbacée qui les oppriment.	1.2	1
021	Erablière rouge	Coupe de conversion. Ce traitement consiste à couper un peuplement de peu de valeur commerciale. Une préparation de terrain sera nécessaire afin de rendre le terrain apte à la mise en terre des plants.	7.6	1
023	Feuillu intolérant à sapin à dom. rés	Coupes en futaie irrégulière. Récolte de bois à maturité tout en favorisant l'établissement de la régénération et le développement des autres strates du peuplement de façon à conserver la structure irrégulière du peuplement Ce traitement vise l'amélioration et la pérennité du peuplement par la récolte de bois de façon régulière.	3.0	1
025	Erablière rouge	Coupe de conversion. Ce traitement consiste à couper un peuplement de peu de valeur commerciale. Une préparation de terrain sera nécessaire afin de rendre le terrain apte à la mise en terre des plants.	5.0	1

### URGENCE DU TRAITEMENT

Priorité 1: Très ( 0 - 2 ans)

Priorité 2: Assez ( 3 - 5 ans)

Priorité 3: Peu ( 6 - 10 ans)

### Notes:

- Toute prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de travaux.

## 6-REMARQUES

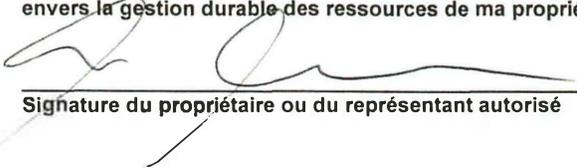
Le plan d'aménagement vous donne de l'information sur l'état actuel de votre propriété. Alors, avant de réaliser des travaux sylvicoles (coupes, reboisement, préparation de terrain, etc...) bénéficiant d'une aide financière, il devra y avoir des études additionnelles approuvées par un ingénieur forestier à l'emploi du Groupement Forestier sans quoi, le Groupement Forestier Nicolet-Yamaska Inc. se dégage de toutes responsabilités engendrées par l'exécution de ces travaux. Egalement, le Groupement Forestier de Nicolet-Yamaska Inc. ne se tient pas responsable des travaux de drainage, si un plan et devis n'a pas été réalisé et approuvé par un ingénieur forestier à l'emploi de cet organisme.

## 7-ACCEPTATION ET SIGNATURE

Les travaux inscrits dans ce plan d'aménagement forestier visent à aider le propriétaire à prendre les décisions qui lui permettent de mettre en valeur sa propriété et ils sont indiqués à titre de suggestion. La réalisation de ces travaux n'est toutefois pas obligatoire. Cependant, des données supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires avant de procéder à leur réalisation. Il est recommandé au propriétaire forestier:

- \* de consulter un conseiller forestier et de vérifier la réglementation municipale avant d'entreprendre des travaux;
- \* de noter les interventions réalisées sur la propriété.

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier. Je m'engage également envers la gestion durable des ressources de ma propriété selon les normes reconnues en la matière.

  
Signature du propriétaire ou du représentant autorisé

3 juin 2015  
Date

J'ai élaboré un plan d'aménagement forestier pour la propriété ci-haut mentionnée appartenant à

Ce plan est valide jusqu'en 3 juin 2015 inclusivement.

Je certifie que ce plan d'aménagement est conforme au règlement numéro 4 du 20 juin 2013 de l'Agence Forestière des Bois-Francs.

  
Signature de l'ingénieur forestier

02-004  
Numéro de permis de l'OIFQ

2 juin 2015  
Date

Ce plan d'aménagement forestier a été préparé par :

Eric FRIGON

### Conseiller forestier

Groupement Forestier Nicolet-Yamaska Inc.  
9500, boul. Parc Industriel  
Bécancour, Qc  
G9H-3P2  
tel: (819) 297-2384 fax: (819) 297-2545

Plan d'aménagement forestier  
1742122150067

Formulaire de validation d'un PAF déjà existant pour un nouveau propriétaire.

VÉRIFICATION DE CONFORMITÉ  
DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER (PAF)  
AVEC LE RÈGLEMENT # 4 DE  
L'AGENCE FORESTIÈRE DES BOIS-FRANCS

Je, soussigné, Gabriel Beaudoin, ingénieur forestier, confirme  
que le PAF numéro DE : 1742122150067 Mém Andri et Desjardins Danielle  
est transféré à : 9199-3154 Québec Inc (Benoit Boissonneault), en raison d'une  
transaction.

De plus, je confirme, que ce PAF a été complété par un examen des zones sensibles et leur  
identification sur le plan.

CONFIRMATION DE L'INGÉNIEUR FORESTIER :

Je confirme donc que ce PAF est valide et conforme au règlement # 4 de l'AFBF adoptée le  
1<sup>er</sup> avril 1997.

Signature de l'ingénieur forestier Gabriel Beaudoin

# Permis 2018-056

Date 18/01/2023

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR FORESTIER:

Je m'engage à respecter ce PAF.

Signature de la personne autorisée [Signature] Date 21/01/23